

Février 2007

Circulaire de rentrée 2007 – Ecoles

Priorités éducatives : ne nous laissons pas abuser !

La circulaire de rentrée 2007 est parue au BO n° 3 du 18 janvier 2007. Sensée clarifier les priorités éducatives et leur mise en œuvre, au niveau des écoles et des établissements, elle sème la confusion en ne répondant concrètement pas aux questions importantes que se posent les équipes pédagogiques.

➤ **Langue vivante étrangère : en arrière toute !**

«L'apprentissage de la 1^{ère} LVE pourra commencer progressivement en CE1 ».
Nous voilà loin du calendrier initial qui prévoyait une LVE pour tous les CE1 à la rentrée 2007...

➤ **Du nouveau, mais surtout de flou dans les évaluations !**

La circulaire annonce la mise en place des protocoles nationaux d'évaluation diagnostique en CE1 et en CM2.

Questionné sur une remontée nationale des résultats de ces évaluations, le ministère botte en touche et « pense » que tout sera précisé à l'issue des travaux des différents groupes qui planchent sur les piliers des différents piliers du socle...

En clair, exit l'évaluation nationale CE2 qui deviendra, selon le ministère, « un outil à destination de ceux qui voudront s'en servir ».

L'évaluation 6^{ème} serait, à en croire la circulaire, en sursis pour une année encore. Mais là non plus rien n'est sûr, car au ministère on pense qu'elle pourrait être supprimée tout de suite !

Bref, l'improvisation et l'imprécision règnent. Le SE-UNSA a demandé au ministère une circulaire complète et précise sur la question. Celle-ci permettrait aux collègues de se repérer et aux différents bureaux du ministère de coordonner leurs travaux.

➤ **Mise en œuvre du livret de compétences incluant la validation des éléments du socle commun**

- Là aussi, il est urgent d'attendre, tout est en cours d'élaboration comme le montrent ces morceaux choisis de la circulaire :
- [...] *Des dispositions relatives à l'évaluation de la maîtrise progressive du socle pour chaque pilier tant à la fin de chaque cycle que pour chacun des trois paliers d'évaluation du socle (CE1, CM2, fin de la scolarité obligatoire) sont en cours d'élaboration.*
- [...] *Les résultats positifs des évaluations seront attestés dès la prochaine rentrée dans le livret individuel de compétences. Ce livret sera un document personnel permettant aux élèves et aux parents d'être informés des composantes du socle commun et de suivre les progrès constatés dans l'acquisition progressive de leur maîtrise. Constitué dès l'école élémentaire, à la fin du premier palier du socle (classe de CE1) et transmis au collège, il suivra l'élève jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire dans les diverses voies de formation retenues.*
- [...] *Dès que seront prêts les textes des programmes révisés et précisés les modalités d'évaluation ainsi que le contenu et le mode d'utilisation du livret individuel de compétences, un calendrier de stages de formation des personnels pourra être mis en œuvre au plan national et dans les académies pour l'année scolaire en cours.*

Bref on l'aura compris, tout le monde est sur le pont au ministère mais chacun navigue à vue... Aucun calendrier, aucune date précise, tout est annoncé « dans un proche avenir ».